



## Déclaration liminaire – CT du 17 juin 2022.

En juin 2022, L'ALIP de Lille, c'est 43 CPIP dont 4 contractuels, 1 placé, et 6 arrêts de travail pour raison médicale.

Sur les 37 CPIP restants, en tenant compte des ETP, on arrive à un **effectif réel de 35 CPIP**.

L'ALIP de Lille, c'est **4800 mesures prises en charge**.

En l'état actuel des ressources humaines, avec une répartition de la charge de travail à hauteur de 80 mesures par agent, **cela en fait 2000 de trop**.

De longue date, **la situation désastreuse** dans laquelle se trouve le service a fait l'objet de nombreux signalements et appels à l'aide. Pourtant, aucune solution concrète et durable n'a été proposée.

Pire encore, les agents devaient supporter les doutes d'une hiérarchie locale suspicieuse, qui leur attribuaient une responsabilité dans les dysfonctionnements dénoncés, soutenus par une mauvaise volonté et un manque d'organisation, **un comble !!**

S'agissant de la direction locale, les cadres de service sont absents pour une durée indéterminée et l'antenne a été mise "**sous tutelle**". L'intérim actuel laisse entrevoir quelques espoirs d'amélioration de nos conditions d'exercice. Cette récente mobilisation apporte son lot de solutions qu'il ne faut pas mésestimer, mais elles demeurent périphériques, et ne résolvent pas les problématiques lourdes liées au **manque d'effectif**, au **défait de sécurisation de l'antenne**, de nos pratiques, et de précarisation de nos conditions de travail.

Ainsi, les CPIP doivent prioriser les suivis et participer ainsi à la discrimination, travestir le sens de leurs missions, bâcler le travail au mépris même du cadre posé par les RPO. Au final, les agents ne s'y retrouvent plus dans leur pratique professionnelle.

Le temps est la meilleure arme des CPIP dans la prise en charge des publics. Or ce temps, il ne l'ont plus.

L'impact de ce contexte de travail scandaleux a affecté certains de nos collègues, parfois de manière irréversible, avec des conséquences sur leur moral, leur santé, leur vie de famille, leurs projets.

Il y a déjà eu bien trop de casse, il faut mettre un terme à tout cela.

La CGT demande :

- **Plus de postes que les 4 malheureuses créations proposées par la DAP**
- **Le renouvellement des postes de contractuels** qui arrive à terme cet été SANS CESURE comme ce fut le cas en 2021.

A Lille, le 17 juin 2022.